

CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS 2024

VENDREDI 23 - SAMEDI 24 - DIMANCHE 25 août

SAINT-PARDOUX-LE-LAC (HAUTE-VIENNE)

REGLEMENT

1. Attribution

L'organisation des Championnats de France Masters sur route 2024 a été attribuée par le bureau Exécutif de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) au Cyclo Racing Club Limoges 87 (BE du 12/10/2023). Ils se dérouleront à Saint-Pardoux en Haute-Vienne (comité régional de Nouvelle Aquitaine), les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 août 2024.

Les épreuves sont soumises à la réglementation sportive de la FFC.

2. Epreuves

Les Championnats de France comprennent 3 épreuves distinctes donnant lieu à l'attribution des titres de « Champion(ne) de France » :

- Contre la montre Individuel.
- Contre la montre par équipes.
- Course en ligne.

3. Participation

Les épreuves sont ouvertes aux licencié(e)s FFC de 30 ans et plus.

Les participants doivent être titulaires d'une des licences FFC suivantes :

Licence compétition ELITES - OPEN 1, 2, 3 - ACCESS 1, 2, 3, 4.

4. Parcours

Deux parcours distincts sont empruntés :

- Contre la Montre individuel et par équipes. Longueur 22.500 km - 285m d+.
- Epreuves en ligne. Longueur 17.650 km - 267 m d+.

Le départ et l'arrivée se situent à l'entrée de la commune de Saint-Pardoux, sur la route n° D44A.

5. Programme journalier des compétitions

Vendredi 23 août :

CLM individuel Hommes et Femmes - Parcours de 22.500 km (1 tour)

- 09h30 - 10h30 : CLM Individuel Femmes (départ espacé d'1 minute).
- 13h00 - 16h30 : CLM Individuel Hommes (départ espacé d'1 minute)
- 11h15 - *Cérémonie protocolaire, CLM individuel Femmes*

CLM par équipes Femmes - Parcours de 22.500 km (1 tour)

- 16h30 - 17h00 : CLM par équipes Femmes (Départ espacé de 4 minutes).
- 17h30 : *Cérémonie protocolaire, CLM individuel Hommes + CLM équipes F.*

Samedi 24 août :

CLM par équipes - Parcours de 22.500 km (1 tour)

- 9h00 - 11h00 : CLM par équipes Hommes. (Départ espacé de 4 minutes)
- 11h45 : *Cérémonie protocolaire.*

Epreuves en ligne Femmes - Parcours de 17.650 km

- 14h45 : Appels des concurrentes (2 départs séparés) :
- 15h00 : M1, M2, M3, M4 / 4 tours / 70.600 km.
- 15h05 : M5, M6, M7, M8, M9 / 3 tours / 52.950 km.
- 17h30 : *Cérémonie protocolaire.*

Dimanche 25 août :

Epreuves en ligne Hommes - Parcours de 17.650 km

1^{er} bloc : Catégories M7, M8, M9

- 7h15 : Appel des coureurs :
- 7h30 : Départ M7 - 4 tours = 70.600 km.
- 7h35 : Départ M8 - 4 tours = 70.600 km.
- 7h40 : Départ M9 - 3 tours = 58.950 km.
- 10h45 : *Cérémonie protocolaire.*

2^{ème} bloc : Catégories M4, M5, M6

- 10h15 : Appel des coureurs :
- 10h30 : Départ M4 - 5 tours = 88.250 km.
- 10h35 : Départ M5 - 5 tours = 88.250 km.
- 10h40 : Départ M6 - 4 tours = 70.600 km.
- 13h30 : *Cérémonie protocolaire.*

3^{ème} bloc : Catégories M1, M2, M3

- 14h15 : Appel des coureurs : (2 départs séparés)
- 14h30 : Départ M1 et M2 - 6 tours = 105.900 km
- 14h35 : Départ M3 - 5 tours = 88.250 km.
- 17h45 : *Cérémonie protocolaire + Clôture de l'évènement.*

6. Attribution des titres

6-1. Epreuves en ligne et Contre la Montre Individuel

Pour chacune des épreuves, 2 titres (1 titre Homme et 1 titre Femme) seront décernés par tranches d'âge de 5 ans. Celles-ci s'entendent pour l'année en cours (tableau ci-dessous).

Hommes	Femmes	Année de naissance
M1 : hommes 30-34 ans	MF1 : femmes 30-34 ans	1994 à 1990
M2 : hommes 35-39 ans	MF2 : femmes 35-39 ans	1989 à 1985
M3 : hommes 40-44 ans	MF3 : femmes 40-44 ans	1984 à 1980
M4 : hommes 45-49 ans	MF4 : femmes 45-49 ans	1979 à 1975
M5 : hommes 50-54 ans	MF5 : femmes 50-54 ans	1974 à 1970
M6 : hommes 55-59 ans	MF6 : femmes 55-59 ans	1969 à 1965
M7 : hommes 60-64 ans	MF7 : femmes 60-64 ans	1964 à 1960
M8 : hommes 65-69 ans	MF8 : femmes 65-69 ans	1959 à 1955
M9 : hommes 70 et +	MF9 : femmes 70 ans et +	1954 et -

- Pour les hommes, le titre sera attribué si au moins 6 concurrents sont au départ pour la tranche d'âge concernée, représentant au moins 3 comités régionaux.
- Pour les femmes, le titre sera attribué si au moins 2 concurrentes sont au départ pour la tranche d'âge concernée, représentant au moins 2 comités régionaux.

6-2. Epreuve Contre la Montre individuel

Les départs se feront toutes les minutes dans l'ordre suivant :

- Femmes : MF9, MF8, MF7, MF6, MF5, MF4, MF3, MF2, MF1.
- Hommes : M9, M8, M7, M6, M5, M4, M3, M2, M1.

Il appartient à chaque concurrent(e) de se présenter au plus tard 5' avant son heure de départ, après avoir effectué le contrôle technique du vélo (gabarit laser aux normes UCI). Possibilité d'un pré contrôle à la permanence du jeudi après-midi.

Un concurrent absent à son heure de départ sera crédité de son temps de course + le retard cumulé au départ.

6-3. Epreuve Contre la Montre par équipes

4 titres de champion de France sont décernés : 3 pour les Hommes, 1 pour les Femmes, selon les tranches d'âge suivantes :

- Equipe Femmes : 1 catégorie : âge indifférent (30 ans et +).
- Equipe Hommes : 3 catégories : 30/44 ans - 45/59 ans - 60 ans et +

6-4 Constitution des équipes

Les équipes doivent être constituées de 3 ou 4 concurrents (es) d'un même club, ou de clubs différents appartenant à un même Comité départemental ou régional.

Le temps de l'équipe sera pris sur le (la) 3^{ème} équipier (ère) franchissant la ligne d'arrivée. Le départ sera espacé de 4 minutes entre chaque équipe. Pour les Hommes, le titre de champion de France par équipes sera attribué si 3 équipes minimum sont au départ, dans chaque catégorie, représentant 3 comités régionaux.

Pour les Femmes, le titre de champion de France par équipes sera attribué si 2 équipes minimum sont au départ, représentant 2 comités régionaux.

6-5. Port du maillot

Pour les épreuves en ligne et le Contre la Montre individuel, les coureurs devront porter le maillot de leur club. Les licenciés individuels porteront un maillot neutre.

Pour le Contre la Montre par équipes, les coureurs d'une même équipe porteront un maillot ou une combinaison identique de leur choix.

7. Cérémonie protocolaire

Une cérémonie protocolaire sera organisée sur le podium officiel pour chaque épreuve, en présence des organisateurs, des élus et des personnalités invitées.

Les 3 premiers concurrents de chaque catégorie (H&F) et les 3 premières équipes (H&F) seront récompensés et monteront sur le podium (tenue cycliste obligatoire).

La proclamation des résultats se fera après validation des classements par le président du jury.

Chaque coureur titré sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'or, le second et le troisième recevront respectivement une médaille d'argent et de bronze.

8. Engagements

Engagements sur le site FFC : <https://structures.ffc.fr/epreuves-engagements-discipline/route/>

Date d'ouverture des engagements : 15 mai à 10h00

- Date de clôture des engagements : 15 août à 20h00
- Tarif : Epreuve Contre la Montre individuel : 30 €
 - Epreuve en ligne : 30 €
 - Epreuve Contre la Montre par équipes : 45 €

Aucun engagement après la date de clôture, ni sur place.

En cas d'annulation de l'épreuve, les engagements seront remboursés.

9. Assistance

Les véhicules suiveurs sont interdits sur le CLM individuel et les épreuves en ligne. Ils sont admis sur le CLM par équipes. Les dépannages seront assurés par des véhicules neutres ou par des assistants placés en points fixes.

Sur l'épreuve en ligne, un véhicule de dépannage neutre sera placé pour chaque catégorie. Les concurrent(e)s peuvent y déposer des roues avec le nom et le n° de dossard. Il est conseillé aux concurrents de prévoir leur propre kit de réparation.

10. Déroulement

Les concurrents rejoints et doublés par une autre catégorie ne doivent en aucun cas gêner ou interférer sur le bon déroulement de l'épreuve. Les concurrents doublés devront rouler impérativement sur la partie droite de la chaussée.

Rouler devant ou dans le sillage de coureurs d'une autre catégorie est formellement interdit. Tout manquement sera sanctionné par une mise hors course du ou des concurrents concernés.

11. Arbitrage

Les concurrent(e)s sont placé(e)s sous l'autorité du président du jury et des arbitres. Le non-respect des organisateurs, des bénévoles et de l'environnement sera sanctionné. Les arbitres statueront en fonction des faits de course constatés. Toute réclamation devra être déposée par écrit auprès du président du jury, à l'issue de la course et dans un délai maximal de 30 minutes après publication des résultats.

12. Informations diverses

- Les parcours seront sécurisés par un dispositif de signaleurs fixes.
- Les concurrents devront faire preuve de prudence en toutes circonstances.
- Le port du casque homologué est obligatoire à l'échauffement et en course.
- Pour les épreuves contre la montre, les vélos utilisés ainsi que les casques à coque rigide doivent être homologués UCI. Ils seront contrôlés avant le départ.
- Chaque concurrent sera responsable de son matériel en cas de vol, perte ou détérioration.

13. Dossards et transpondeurs

- Le dossard, mentionnant le numéro et la catégorie, sera accroché au dos, côté gauche, visible par les concurrents et les arbitres.
- Un transpondeur sera attribué à chaque concurrent pour une ou plusieurs épreuves. Il sera positionné suivant les instructions du prestataire.
- Chaque concurrent devra restituer son transpondeur à l'issue de sa dernière course. Le non-retour ou la perte du transpondeur sera facturé 80€.

14. Assurances

L'inscription de l'épreuve au calendrier national permet à l'organisateur d'obtenir, l'assurance "Responsabilité Civile Organisateur" couvrant toutes les personnes concernées (organisation et pratiquants) ainsi que les véhicules officiels course. Celle-ci est conforme aux dispositions réglementaires relatives aux compétitions sportives sur la voie publique, organisées sous l'égide de la FFC. Les garanties d'assurances sont consultables en ligne : <https://www.fcc.fr/assurance/>

15. Contrôle médical et fraude technologique

Les Championnats de France Masters route sont soumis aux règlements de la FFC, notamment pour les aspects techniques, de sécurité et de santé. Les concurrents inscrits acceptent de se soumettre aux différents contrôles réglementaires, notamment anti-dopage et fraude technologique. Il appartient aux concurrents de se renseigner sur la tenue de ses contrôles.

16. Permanence

Accueil et renseignements :
Saint-Pardoux.

Salle communale, mairie de

Retraits des dossards et transpondeurs : Salle communale, mairie de Saint-Pardoux :
Jeudi 22 août : **15h00 - 19h00** / Vendredi 23 août : **8h00 - 12h00** et **16h00 - 19h00**.
Samedi 24 août : **8h00 - 12h00** et **16h00 - 19h00** / Dimanche 25 août : **6h30 - 12h00**.

17. Dispositif médical et secours

Toutes les dispositions liées à la santé des sportifs et du public seront mises en place, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur et des directives officielles. Conformément aux modalités de secours dictées par les RTS (Règles Techniques et de Sécurité), le dispositif comprendra :

- Une assistance médicale composée d'un médecin et d'une équipe de secouristes,
- Une coordination entre la direction de l'épreuve et les secours,
- Une liaison radio entre des secours et le PC course,
- Un poste principal de premiers secours situé à proximité de l'arrivée,
- Une liste de contacts d'urgence établie par l'organisateur.

18. Respect du site et de l'environnement

Chaque participant doit respecter l'environnement du site de Saint-Pardoux le Lac. Des consignes seront données sur la durée de l'évènement. Une zone de ravitaillement sera implantée à la sortie de Saint Pardoux et une collecte des déchets sera matérialisée sur le parcours. Les participants qui ne respecteront pas l'environnement seront sanctionnés (avertissement, déclassement).

19. Droit à l'image

Par sa participation aux championnats de France Masters, chaque concurrent autorise la FFC et l'organisateur à utiliser ou reproduire son image dans le cadre de l'évènement, en vue de toute exploitation visuelle directe ou indirecte et ce, sur tout support, par tous les moyens connus à ce jour, et pour une durée illimitée.

20. Prise de décision

L'organisateur en concertation avec le président du jury et le représentant de la FFC se réserve le droit de prendre toute décision susceptible de modifier le déroulement ou d'interrompre les épreuves, en cas de force majeure, problèmes de sécurité ou toutes directives émanant de la préfecture ou de la gendarmerie.

21. Contacts organisation

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

- Jean-Michel RICHEFORT - jm.richefort@sfr.fr - 06 74 34 09 41
- Nicolas PETITJEAN - n.petitjean@ffc.fr - 06 99 16 57 02

CYCLO RACING CLUB LIMOGES 87

- Ludovic OLIVEIRA - ludovicoliveira25@gmail.com - 06 51 37 02 34
- Michel BOUYER - michbouy@hotmail.fr - 07 50 81 88 07

